



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2020-113 / 7-1-2

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 12 novembre 2020, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 19 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, A. BELLEVILLE, J-L. BOISSARD, M. CHASSON, A. FAVIER, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GATTAZ, B. HUET, N. JULLIARD, A. LE BOURDONNEC, A. MOREAU, A. MOTTE, J. POLAT, L. RUELLO-MOGORE, B. SARRAT, S. VALENTIN, J. VIAL.

Représentés : H. BARADEL, F. BEVILACQUA, P. BONNARDON, F. BRABRI, P. CHUNG-PEREZ, G. DA COSTA, F. DUFFOUR, M. GUICHERD-DELANNAZ, B. GRANDCAMP, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, C. MOLLIER-SABET, B. PARIS-BERNARD, B. SEVEN, N. VUILLERMOZ-BIRON, A. VIRIEUX.

Le secrétaire de séance désigné est Bruno SARRAT.

OBJET : FINANCES : MISE A JOUR DES AP-CP DU BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR AVANT L'ADOPTION DE LA DERNIERE DECISION MODIFICATIVE DE L'EXERCICE

Rapporteur : Yves ALLARDIN

EXPOSE : Avant d'analyser les dernières décisions modificatives 2020, il convient d'adopter les modifications pour l'Autorisation de Programme existante sur ce budget.

PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission Finances, Administration Générale, Commerce et Sécurité en date du 9 novembre 2020,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

DE MODIFIER les crédits de paiement sans modification de l'équilibre global de l'AP de l'opération de programme dénommée «Chaufferie bois » pour suivre le rythme de réalisation des travaux

- * **Autorisation de programme** : CHAUFFERIE BOIS
- * **Montant de l'autorisation** : pas de modification en dépense
pas de modification en recette
- * **Niveau de vote des crédits** : article (opération n° 29)

... / ...

*** Répartition des crédits de paiement et de recettes :**

- Ancienne ventilation

Années des CP votés	Montant des CP (dépenses)	Montant des CP (recettes)	Montant de l'AP net (Dép-Rec)
2020	250 000,00	110 000,00	
2021	2 300 000,00	1 265 000,00	
2022	0,00	0,00	
Montant de l'AP :	2 550 000,00	1 375 000,00	1 175 000,00

- Nouvelle ventilation

Années des CP votés	Montant des CP (dépenses)	Montant des CP (recettes)	Montant de l'AP net (Dép-Rec)
2020	22 100,00	0,00	
2021	1 430 000,00	343 750,00	
2022	1 097 900,00	1 031 250,00	
Montant de l'AP :	2 550 000,00	1 375 000,00	1 175 000,00

DECISION : La proposition est ADOPTÉE par 30 voix POUR - 3 ABSTENTIONS (J-L. BOISSARD, J. VIAL, A. VIRIEUX) - L. RUELLO-MOGORE ABSENTE AU MOMENT DU VOTE AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,


Julien POLAT



Accusé de réception en préfecture
038-213805633-20201118-2020-113-DE
Date de télétransmission : 27/11/2020
Date de réception préfecture : 27/11/2020

